

**ENGAGEMENT DE L'ÉLEVEUR DANS LE PROGRAMME
D'ASSAINISSEMENT DE LA BVD – Maladie des muqueuses**

Je soussigné(e)

Demeurant à

Téléphone _ _ - _ _ - _ _ - _ _ - _ _

N° de cheptel _ _ _ _ _ Vétérinaire sanitaire

Suite à la mise en évidence de circulation virale, souhaite engager mon cheptel dans le programme d'assainissement de la BVD

A ce titre, je m'engage formellement à :

- N'introduire que des animaux avec un statut BVD connu. A défaut, faire réaliser une prise de sang le plus rapidement possible après l'introduction, ainsi que sur tous les veaux issus de vaches achetées gestantes. GDS Creuse prend en charge 100 % des frais d'analyse.
- Faire dépister tous mes animaux de moins de 24 mois n'ayant pas de statut BVD en analyse PCR de mélange. GDS Creuse prend en charge 100 % des frais d'analyse.
- Selon les prescriptions, dépister les veaux à naître par PCR BVD sur cartilage auriculaire. GDS Creuse prend en charge le surcoût de la boucle de prélèvement et l'analyse.
- Eliminer le plus rapidement possible les animaux confirmés IPI. Si l'élimination intervient dans les 2 mois suivant la notification, une indemnité de 150 euros sera versée.
- Ne pas commercialiser vers l'élevage d'animaux ayant un résultat virologique positif.
- A autoriser GDS Creuse à informer mes voisins de la circulation virale au sein de mon troupeau afin de les sensibiliser au risque de contamination au pâturage.
- A évaluer la circulation virale dans mon élevage tous les ans par sondage sérologique sur les laitons au sevrage.

Et ce pour une durée de 12 mois à compter de la date ci-dessous. Le présent engagement sera réévalué tous les ans en fonction du résultat des analyses sérologiques.

- Le suivi de mon dossier est réalisé par GDS Creuse.
- J'autorise le Laboratoire Départemental à communiquer à ce dernier les résultats des analyses effectuées sur les animaux de mon cheptel.
- J'accepte une utilisation non-nominative et à visée statistique des données de mon élevage par GDS Creuse.
- La sortie de plan est possible sur simple courrier à GDS Creuse

Fait à le

L'éleveur :